

## RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2018

### PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 10'256 habitants, 1'372 élèves et 143 enseignants.

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

### CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

### Composition

#### Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger-Larqué (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances) Michel Greppin (Montcherand)
<u>Scrutateurs suppléants</u> :	Marie-Claire Dutoit (Orbe) Agnès Domenjoz (L'Abergement)
<u>Secrétaire (hors conseil)</u> :	Christine Etter
<u>Commission de gestion</u> :	Valérie Rovero (Montcherand) Sophie Dumoulin (L'Abergement) Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances) Thierry Rolli (Orbe) Claire-Lise Cand (Rances) Anne-Sylvie Seiler (Rances), suppléante

## Période du 1er juillet au 31 décembre 2018

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger-Larqué (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Marie-Claire Dutoit (Orbe) Agnès Domenjoz (L'Abergement)
<u>Scrutatrices suppléantes</u> :	Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances) Arnold Poot (Orbe)
<u>Secrétaire (hors conseil)</u> :	Christine Etter
<u>Commission de gestion</u> :	Valérie Rovero (Montcherand) Sophie Dumoulin (L'Abergement) Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances) Claire-Lise Cand (Rances) Anne-Sylvie Seiler (Rances) Cora Pasteur (Orbe), suppléante

## Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 3 (2) \* séances en 2018, au cours desquelles il a traité les objets suivants :

### 29 mars 2018 - Montcherand

- Achat de 480 chaises réglables en hauteur pour l'établissement secondaire (préavis n° 10/17)
- Rapport de gestion 2017 (préavis no 12/18)
- Comptes 2017 (préavis 13/18)
- Elections du président, de la vice-présidente, de deux scrutateurs et leurs suppléants
- Nomination de la commission de gestion

### 23 août 2018 - Orbe

- Règlement des transports scolaires (préavis 11/18)
- Statuts de l'association (préavis 14/18)
- Règlement du Conseil intercommunal (préavis 15/18)
- Election de 4 délégués au Comité de direction pour le communes d'Arnex-sur-Orbe, Les Clées, Agiez et Orbe

### 27 septembre 2018 – Valeyres-sous-Rances

- Présentation de l'étude MicroGIS sur la démographie scolaire 2018-2040 et la demande parascolaire pour l'ASIOR
- Budget 2019 (préavis 16/18)
- Demande de Mme Baumann concernant l'équipement en tableaux interactifs, 100 % du secondaire est équipé ainsi que toutes les nouvelles classes du primaire.

\*(entre parenthèse) = chiffre de l'année 2017

## COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction se composait de sept membres choisis parmi les municipaux en fonction jusqu'au 23 août 2018, puis d'un membre de la municipalité de chacune des 10 communes membres faisant partie de l'ASIOR.

### **Font partie du comité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 23 août 2018 :**

Présidente : Valérie Cottens, Rances  
Vice-président : Luiz de Souza, Orbe  
Membres : Corinne Tallichet Blanc, Valeyres-sous-Rances  
Olivier Petermann, Lignerolle  
Dominique Wittwer, Montcherand  
Monique Salvi, L'Abergement  
Sarah Giroud, Sergey

### **Font partie du comité pour la période du 24 août au 31 décembre 2018 :**

Présidente : Valérie Cottens, Rances  
Vice-présidente : Myriam Schertenleib, Orbe  
Membres : Corinne Tallichet Blanc, Valeyres-sous-Rances  
Olivier Petermann, Lignerolle  
Dominique Wittwer, Montcherand  
Monique Salvi, L'Abergement  
Sarah Giroud, Sergey  
Carine Gigandet, Arnex-sur-Orbe  
Philippe Etter, Agiez  
Gérard Conod, Les Clées

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 3 dicastères :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 23 août 2018 :

Dicastère organisation et finances : Valérie Cottens – Monique Salvi  
Dicastère des bâtiments : Olivier Petermann - Luiz de Souza – Sarah Giroud  
Dicastère transports : Corinne Tallichet Blanc - Dominique Wittwer

Dès le 24 août 2018 :

Dicastère organisation : Monique Salvi – Corinne Tallichet Blanc  
Dicastère finances : Valérie Cottens – Gérard Conod  
Dicastère des bâtiments : Sarah Giroud – Myriam Schertenleib – Dominique Wittwer -  
Olivier Petermann  
Dicastère des transports : Carine Gigandet – Philippe Etter

Le Comité de direction a tenu **11 (12)** séances plénières au cours de l'année 2018.

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par M. Jean-Luc Randin, collaborateur à la bourse d'Orbe.

### **Dicastère organisation et finances**

#### **Organisation**

- Gestion de l'année 2017

La gestion de l'année 2017 a été approuvée le 29 mars 2018 par le conseil intercommunal.

- Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Anne Maugeri occupe le poste de conseillère école-famille pour l'ASIOR et Mme Stéphanie Thévenaz est responsable des devoirs surveillés.

- Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement de l'ASIOR a été installé officiellement le 23 novembre 2017. Il comprend 12 membres :

Représentants des autorités intercommunales :

Valérie Cottens, présidente  
Marjorie Aubort  
Jennifer Ackermann

Représentants des parents d'élèves :

Elisabeth Bouttier  
Noémi Capt Biselx  
Rachel Fasel Hunziker

Représentants de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe  
Antonio Mucedola, école de musique Biremis  
Isabelle Cuhe, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Delisle Laurent, directeur de l'établissement primaire  
Geiger Serge, directeur de l'établissement secondaire  
Gauthey Isabelle, infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, a tenu 2 (1) séances au cours de l'année 2018 les 26 mars et 26 novembre.

Deux commissions oeuvrent en son sein :

Commission « Parents d'élèves »

Composée des trois représentants des parents d'élèves, son but est d'organiser une réunion avec les parents au moins 2 fois par législature afin de servir de lien entre eux et le CET.

Commission « Bal des promotions »

Cette commission est composée Mmes Virginie Veyres et Marjorie Aubort.

Le bal 2018, pour la première fois, s'est déroulé au Casino avec uniquement les élèves de l'établissement secondaire d'Orbe. Les élèves ont été satisfaits. Il a réuni une cinquantaine d'élèves.

Retraite des enseignants et du personnel administratif

Une délégation du Comité de direction et les directeurs des établissements primaire et secondaire ont fêté le 18 juin 2018 les enseignants partant à la retraite, soit Mmes Anne Nicole, Jacqueline Viret et Françoise Conod ainsi que M. Alain Leupi.

Promotions scolaires du 5 juillet à la salle omnisport à Orbe

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 5 juillet 2018 à la salle omnisport du Puisoir à Orbe, réunissant l'ensemble de l'établissement secondaire d'Orbe, soit près de 700 personnes. La manifestation s'est poursuivie par un bal organisé par le conseil d'établissement à l'intention des élèves terminant leur scolarité.

## Cantine scolaire

A la demande du CET, une cantine scolaire avec encadrement est à l'étude pour le collège de Chantemerle.

## Finances

- Budget et comptes

Les comptes de l'exercice 2017 (préavis no 13/18) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 29 mars 2018.

Le budget pour l'année 2019 (préavis no 16/18) a été adopté par le Conseil intercommunal de l'ASIOR le 27 septembre 2018.

Les comptes de l'exercice 2018 sont détaillés dans le préavis no 11/18. Nous n'y reviendrons pas ici.

## Dicastère des bâtiments

- Besoins en locaux scolaires

IEC (Institut pour l'Economie et la Construction) planche sur l'étude de l'extension du collège de Montchoisi. Il s'avère qu'un besoin de locaux scolaires pour le primaire se fait également sentir.

## Dicastère des transports

- Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports a été plusieurs fois interpellée afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Il s'avère de plus en plus difficile pour la commission de dissocier les problèmes relatifs aux transports des litiges entre élèves hors transports.

MicroGIS s'est chargé de l'organisation de la rentrée 2018. Les transports sont organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay, avec CarPostal, Poncet et Helvecie.

Le litige opposant la commune de Chavornay et l'ASIOR à CarPostal s'est réglée par un accord de 50/50.

Cette année encore, le Comité de direction a été sollicité à de nombreuses reprises afin de répondre à des demandes de prise en charge des élèves afin de les conduire chez leur maman de jour. Ces transports sont accordés à bien plaisir et en fonction des places dans les bus et à condition de ne représenter qu'un lieu de prise en charge ; toutefois cette pratique complique passablement la gestion des transports.

## Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances de Comité ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

## ECOLE

Pour rappel, depuis 2014 et la mise en œuvre de la décision n° 133 de Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, les aires de recrutement des Etablissements scolaires de la région ont été redéfinies.

Ainsi la région d'Orbe (Lignerolle, Les Clées, L'Abergement, Sergey, Montcherand, Valeyres-sous-Rances, Rances, Orbe, Agiez, Arnex) est, depuis cette date, organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans)

#### Art. 61 – Effectif des classes

<sup>1</sup>En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- a. Entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- b. Entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- c. Entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire ;
- d. Entre 18 et 20 élèves dans les classes de raccordement ou de rattrapage ;
- e. Entre 9 et 11 élèves dans les classes qui ne comportent que des élèves relevant des articles 99 et 102 de la loi.

<sup>2</sup>En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.

<sup>3</sup>Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.

#### **Etablissement primaire d'Orbe et environs**

Les 1'015 élèves primaires au 31.12.2018 sont répartis dans 52 classes et proviennent des communes suivantes :

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Abergement, L'	16	11
Agiez	32	34
Arnex	63	58
Clées, Les	17	16
Lignerolle	43	44
Montcherand	64	62
Orbe	653	663
Rances	38	36

Sergey	16	13
Valeyres-sous-Rances	78	76
Hors groupement (dérogation)	5	2
<b>Total</b>	<b>1014</b>	<b>1025</b>

Ils suivent l'enseignement dispensé par 75 maîtres(ses) de classe et par 23 enseignant(e)s spécialistes.  
Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2017	2018	2017	2018
1-2P	14	13	255	243
3P	6	6	115	106
4P	6	6	114	124
3-4P (19 él.3P et 18 él. 4P)	2	2	37	39
5P	6	6	122	116
6P	7	6	129	123
7P	7	6	128	127
8P	6	7	125	137
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>1025</b>	<b>1015</b>

#### Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 370 (347) élèves secondaires au 31.12.2018 sont répartis dans 18 (16) classes et proviennent des communes suivantes :

	2017	2018
Abergement, L'	7	8
Agiez	8	9
Arnex	20	25
Clées, Les	1	5
Lignerolle	8	8
Montcherand	19	23
Orbe	238	238
Rances	20	21
Sergey	5	4

Valeyres-sous-Rances	17	25
Hors groupement (dérogation)	3	4
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>370</b>

### Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Effectif des élèves au 31.12.2018 : 370 (347)

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 43 (44) enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	<b>9VP</b>		<b>9VG</b>	
	élèves	classes	élèves	classes
	46	2	78	4

10 S	<b>10VP</b>		<b>10VG</b>	
	élèves	classes	élèves	classes
	50	2	82	4

11 S	<b>11 VP</b>		<b>11 VG</b>	
	élèves	classes	élèves	classes
	35	2	79	4

<b>Totaux</b>	Elèves		Classes	
	<b>370</b>		<b>18</b>	

### Conclusions

Le Comité de direction de l'ASIOR espère que ce rapport de gestion vous permettra de vous faire une idée de ses tâches. Les statuts ayant enfin pu être validés, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres au sein du CODIR. Pour 2019, le CODIR doit, avec l'aide de la DGEO et d'IEC, trouver la meilleure solution pour répondre au besoin en locaux scolaires.

Le Comité de direction tient à remercier le Conseil intercommunal et la Commission de gestion de leur confiance ainsi que M. Jean-Luc Randin, boursier et Mme Carole Pose, secrétaire, de leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement constant en faveur de l'ASIOR.

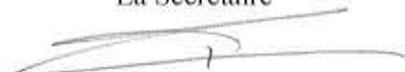
Au nom du Comité de direction

La Présidente



Valérie Cottens

La Secrétaire



Carole Pose